

## **OPENLOGE**

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros  
Siège social : 58 avenue du Général Eisenhower – 51100 Reims  
RCS Reims 818 555 716  
Téléphone : 06 37 17 52 95

### **CONDITIONS GENERALES DE SERVICES DE LA PLATEFORME OPENLOGE**

#### **PREAMBULE**

La société OpenLoge SAS exploite sur le site internet <http://openloge.fr> (ci-après le « **Site** »), une plateforme qui permet, à l'échelle d'un quartier ou d'une zone géographique donnée, la **mise en relation** entre :

- d'une part, les habitants, commerçants, entreprises ou associations (ci-après les « **Demandeurs de Service** »),
- d'autre part des particuliers, et plus rarement des professionnels, proposant leurs services de manière ponctuelle (ci-après les « **Offreurs de Service** »).

Cette mise en relation permet la création de communautés locales (ci-après les « **Loges** ») dans le but pour les Demandeurs de Services de bénéficier et rémunérer des offres de services proposées par les Offreurs de Service.

Chaque Loge est créée, développée et animée par un particulier, une association ou une entreprise (ci-après le « **Coordinateur de Loge** ») habitant ou exerçant dans le quartier ou une zone géographique donnée.

Pour ce faire, le Coordinateur de Loge constitue une équipe d'Offreurs de Services qui proposent leurs services ponctuels aux habitants de leur quartier : bricolage, petits travaux, baby-sitting, ménage, airbnb check in/out, petites courses ou livraisons, couture, jardinage, aide informatique ainsi que d'autre catégories de Services ponctuels.

Sur OpenLoge.fr, les Demandeurs de Service pourront ainsi solliciter de l'aide auprès d'un ou plusieurs Offreurs de Service proposant ses ou leurs services au sein de la Loge de leur quartier.

Le principe d'OpenLoge est donc de permettre la mise en relation des Demandeurs de Service et des Offreurs de Service, permettant ainsi de mettre à profit les compétences et savoir-faire des uns au profit des autres. La plateforme OpenLoge permet, par l'intermédiaire du Coordinateur de Loge de faciliter la rencontre des Demandeurs de Service et des Offreurs de service de leur quartier, afin que les Demandeurs de Service aient accès à un ensemble de services ponctuels leur facilitant le quotidien, via un point unique, la Loge de leur quartier.

A cet effet, la société OpenLoge met en œuvre des outils organisationnels ainsi que des moyens techniques permettant la mise en relation des Demandeurs de Services avec les Offreurs de Service d'une même Loge (quartier, ville, village, etc.). Ainsi, OpenLoge diffuse les Offres de Services des Offreurs de Service et les Demandes de Services des Demandeurs de Service, ainsi que tous contenus générés par les Utilisateurs du site internet OpenLoge.fr.

Le Demandeur de Service et l'Offreur de Service déterminent ensemble les caractéristiques du Service, ainsi que son prix, sa date d'exécution. La société OpenLoge n'intervient à aucun moment dans leur relation contractuelle.

Les Utilisateurs de la plateforme OpenLoge sont informés que les Offreurs de Service sont principalement des particuliers, non professionnels. Bien que le Coordinateur de Loge rassemble une équipe d'Offreurs de Services avec l'objectif que le Demandeur de Service reçoive pleine satisfaction, et choisisse d'intégrer dans la Loge tel ou tel Offreur de Service dans un esprit de bienveillance et de rigueur, le Coordinateur de Loge ne peut cependant pas garantir la qualité des prestations réalisées par les Offreurs de Service, ainsi que les compétences et savoir-faire avancés par les Offreurs de Services.

Par ailleurs, la société OpenLoge ne garantit pas les compétences et savoir-faire avancés par les Offreurs de Service dans le cadre de leurs Offres de Services déposées sur la plateforme. La responsabilité de la société OpenLoge ou celle du Coordinateur de Loge ne pourra pas être recherchée ni engagée relativement aux préjudices résultant de l'exécution ou non de la Mission définie entre le Demandeur de Service et l'Offreur de Service.

S'agissant des Paiements effectués par l'intermédiaire du site OpenLoge.fr, les Utilisateurs sont expressément informés et acceptent que ces règlements sont gérés par une société agréée en tant qu'établissement de monnaie électronique (« Le Service de Paiement »). Dans le cadre de ces règlements, les Utilisateurs contractent directement avec le Service de Paiement et les Conditions Générales du Service de Paiement accessibles sur son site internet sont applicables à toute opération et à tout règlement effectué par l'intermédiaire de ce Service de Paiement sur le site openloge.fr, ces conditions sont accessibles via l'adresse suivante : [https://www.mangopay.com/terms/Mangopay\\_Terms-FR.pdf](https://www.mangopay.com/terms/Mangopay_Terms-FR.pdf)

## **SOMMAIRE :**

<b>Article Préliminaire – Définitions</b>	<b>4</b>
<b>1. Objet</b>	<b>5</b>
<b>2. Entrée en vigueur, Acceptation et durée</b>	<b>6</b>
<b>3. Documents contractuels entre les Membres et OpenLoge</b>	<b>6</b>
<b>4. Documents contractuels entre les Offreurs de Services/ Le Coordinateur de Loge et OpenLoge</b>	<b>6</b>
<b>5. Modalités d’inscription sur le Site</b>	<b>6</b>
<b>6. Description des Services fournis</b>	<b>8</b>
<b>6.1. La mise en relation des Demandeurs de Services et des Offreurs de Services</b>	<b>8</b>
<b>6.1.1. Annulation de la Mission</b>	
<b>6.1.2. Réception de la Mission</b>	
<b>6.1.3. La médiation du Coordinateur de Loge en cas de rejet de la réception de la Mission par le Demandeur de Service</b>	
<b>6.2. Le Paiement des Services</b>	<b>11</b>
<b>6.3. Limitations particulières d’utilisation des Services</b>	<b>11</b>
<b>7. Droit de rétractation</b>	<b>12</b>
<b>8. Le dépôt de Témoignages et de commentaires par les Membres</b>	<b>12</b>
<b>9. Rapports entre OpenLoge, les Demandeurs de Services, les Coordinateurs de Loge</b>	<b>13</b>
<b>9.1. Rapports entre les Demandeurs de Services et les Offreurs de Services</b>	
<b>9.2. Rapports entre les Demandeurs de Services, les Offreurs de Services et le Coordinateur de Loge</b>	
<b>9.3. Rapports entre les Membres, les Offreurs de Service, les Coordinateurs de Loge et la société OpenLoge</b>	
<b>10. Obligations et responsabilité des Membres de la plateforme OpenLoge</b>	<b>15</b>
<b>11. Propriété Intellectuelle</b>	<b>16</b>
<b>12. Différends entre Membres du Site</b>	<b>16</b>
<b>13. Données personnelles</b>	<b>16</b>
<b>14. Responsabilité de la société OpenLoge et des Coordinateurs de Loge</b>	<b>17</b>
<b>15. Force Majeure</b>	<b>18</b>
<b>16. Agissements interdits</b>	<b>19</b>
<b>17. Validité, modifications et résiliation des conditions générales</b>	<b>20</b>
<b>18. Indépendance réciproque des Parties</b>	<b>20</b>
<b>19. Preuve</b>	<b>20</b>
<b>20. Renonciation, tolérance et continuité du contrat</b>	<b>20</b>
<b>21. Loi applicable et tribunaux compétents</b>	<b>20</b>
<b>22. Election de domicile et notifications</b>	<b>21</b>

## ARTICLE PRELIMINAIRE - DEFINITIONS

En plus des termes définis ailleurs dans le présent Contrat, les termes suivants ont le sens indiqué ci-dessous:

« Coordinateur de Loge » : désigne toute personne qui décide de créer et d'animer une Loge sur openloge.fr. Le Coordinateur de Loge est une personne indépendante qui utilise les outils mis à sa disposition par OpenLoge pour développer son activité de services de proximité. Le Coordinateur de Loge constitue une équipe d'Offreurs de Service qu'il accompagne, notamment en supervisant la mise en relation entre les Demandeurs de Services et les Offreurs de Services d'une même Loge. A cet effet, il se charge de promouvoir les outils et services proposés par OpenLoge et la Loge qu'il a créée, gérer les relations entre les Offreurs de Service et les Demandeurs de Services d'une même Loge, animer la communauté de Membres qu'il a réunis sur openloge.fr et lors d'événements dans le quartier. Le Coordinateur est en quelque sorte le référent principal de la Loge, à ce titre il sera le référent principal des Membres et Offreurs de Service de sa Loge qu'il accompagne, mais aussi le référent de OpenLoge implanté localement au niveau d'un quartier ou d'une ville. Par ailleurs, le Coordinateur de Loge pourra également être amené à exercer des activités en qualité d'Offreur de Service dès lors qu'il réalise des Missions au profit des Demandeurs de Services de sa Loge.

« Commentaires » : désignent l'ensemble des commentaires déposés par les Demandeurs de Service de la Loge, commentaires proposés et accessibles sur le Site aux Utilisateurs.

« Commission » : désigne la rémunération perçue par la société OpenLoge et le Coordinateur de la Loge à laquelle appartiennent les Demandeurs de Services et les Offreurs de Service.

« Compte » : désigne l'espace personnel de chaque Utilisateur lui permettant de consulter ses messages dans le cadre des Discussions, l'état d'avancement des Missions (par exemple en attente d'assignation, en attente de Validation, en attente d'exécution, en attente de Réception, Demandes de Services, les Validations de Mission, les Réceptions de Mission, les Annulations, les Paiements), et toutes informations relatives au Site.

« Demande de Service » : désigne les demandes de Services formulées par les Demandeurs de Service de la Loge.

« Demandeur de Services » : désigne toute personne physique ou personne morale qui dépose sur la plateforme OpenLoge des Demandes de Services auprès des Offreurs de Service ou du Coordinateur de Loge, afin que ce dernier lui permette de se rapprocher d'un Offreur de Service en vue de la réalisation du Service.

« Droits de Propriété Intellectuelle » : désignent l'ensemble des éléments composant le Site, susceptibles d'être protégé par un droit de propriété intellectuelle en vertu des dispositions nationales ou internationales applicables en la matière.

« Discussion » : désignent les messages et conversations échangés entre les Utilisateurs de la plateforme.

« L'Hébergeur » : désigne la société Heroku, Inc dont les coordonnées sont mentionnées par les Mentions Légales présentes sur le Site.

« Loge » : désigne une communauté qui rassemble les Offreurs de Service et les Demandeurs de Services localisés dans un même quartier ou une même ville, une même zone géographique. Chaque Loge sera créée, développée et animée par un Coordinateur de Loge.

« Membre » : désigne toute personne ayant procédé à son inscription sur la plateforme OpenLoge.

« Offres de Services ou Missions » : désignent l'ensemble des prestations de services proposées par les Offreurs de Service. Ces Offres de Services seront classées par catégorie telles que le bricolage, petits travaux, baby-sitting, ménage, airbnb check in/out, petites courses ou livraisons, couture, jardinage, aide informatique ainsi que d'autres catégories de Services. Cette liste n'est pas exhaustive et les Demandeurs de Services, Offreurs de Service et Coordinateurs de Loge pourront être amenés à proposer et créer d'autres catégories de Services.

« Outils » : désignent tous les outils et fonctionnalités développés sur le Site internet, ces services sont principalement relatifs à la mise en relation des Demandeurs de Services avec Offreurs de Service, en permettant aux Demandeurs de Services de déposer sur la plateforme leurs Demandes de Services et aux Offreurs de Service de déposer leurs Offres de Services.

« Paiement » : désigne le règlement de la prestation de Service, des Commissions, soit le règlement de toute transaction réalisée par l'intermédiaire de la plateforme.

« Offreur de Service » : désigne toute personne qui décide de proposer ses compétences ou son savoir-faire aux Demandeurs de Services d'une même Loge. A cet effet, l'Offreur de Service déposera sur le Site des Offres de Services permettant aux Demandeurs de Service d'entrer en contact avec lui par l'intermédiaire de la plateforme en vue de définir une Mission. A ce titre, il sera rattaché à une Loge ou plusieurs en fonction de sa localisation et dans un esprit de proximité. L'Offreur de Service pourra être un professionnel ou un non-professionnel afin de réaliser les Missions définies avec les Demandeurs de Services.

« Profil de l'Offreur de Service » : désigne notamment la personnalité de l'Offreur de Service, ses compétences et savoir-faire dans les Catégories de Services proposées et sa localisation. L'Offreur de Service pourra être un professionnel ou un particulier ayant des compétences spécifiques dans un domaine qu'il précisera sur la plateforme, cette indication figurera dans la description de son Profil. Les compétences avancées par l'Offreur de Service dans le cadre de son Profil relève de sa propre responsabilité. OpenLoge et le Coordinateur de Loge ne vérifient pas les compétences et savoir-faire avancés par l'Offreur de Service.

« Service de Paiement » ou « Mango Pay » : désigne l'interface de paiement disponible sur le Site en vue du paiement par ou pour les Utilisateurs du Service.

« Site » : désigne le site <http://openloge.fr> exploité par OpenLoge SAS, à partir duquel est accessible la plateforme.

« Société » : désigne la société OpenLoge SAS, qui exploite le Site internet.

« Utilisateur » : désigne toute personne ayant accès aux fonctionnalités et Services de la plateforme OpenLoge, quelle que soit sa qualité.

« Visiteur » : désigne toute personne qui navigue sur le Site internet sans être inscrit sur la plateforme OpenLoge.

## **ARTICLE 1 – OBJET**

Les présentes Conditions Générales de Services (ci-après les « CGS ») ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels OpenLoge, en tant qu'intermédiaire entre les Offreurs de Service et les Demandeurs de Services :

- Diffuse les Offres de Services proposées par les Offreurs de Service ;
- Reçoit les Demandes de Services formulées par les Demandeurs de Services ;
- Fournit l'accès au Service de Paiement aux Demandeurs de Services.

L'ensemble de ces opérations étant ci-après désigné comme les « Prestations » proposées par OpenLoge.

Dans le cadre des Prestations, **OpenLoge agissant en qualité d'intermédiaire entre les Offreurs de Service et les Demandeurs de Services, n'est pas fournisseur des Services proposés sur le Site, lesquels sont délivrés par chaque Offreur de Service**, dans les conditions figurant à l'article 6.

## **ARTICLE 2 - ENTREE EN VIGUEUR, ACCEPTATION ET DUREE**

Les présentes CGS entrent en vigueur à compter du 3 mars 2016.

Les CGS sont acceptées par les Membres lors de leur inscription et lors de chaque Demande de Services formulées par les Demandeurs de Services.

Les CGS sont applicables pour une durée indéterminée.

En acceptant les CGS, les Coordinateurs de Loge et les Offreurs de Services acceptent également les Conditions Particulières de Services qui sont annexées aux présentes.

## **ARTICLE 3 - DOCUMENTS CONTRACTUELS ENTRE LES MEMBRES ET OPENLOGE**

La fourniture des Prestations aux Membres par OpenLoge est régie par les présentes CGS lesquelles constituent l'intégralité du contrat entre le Membre et OpenLoge relativement à son objet.

En acceptant en ligne les CGS, le Membre reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des CGS et en accepter l'intégralité des termes sans réserve.

Le Membre est invité à imprimer ou télécharger les présentes CGS et les conserver sur un support durable. A tout moment le Membre peut accéder aux CGS à l'adresse [http://openloge.fr/conditions\\_generales](http://openloge.fr/conditions_generales).

OpenLoge se réserve le droit de changer, modifier, ajouter ou supprimer des parties de ces CGS à tout moment et sans préavis.

## **ARTICLE 4- DOCUMENTS CONTRACTUELS ENTRE LES OFFREURS DE SERVICE/LE COORDINATEUR DE LOGE ET OPENLOGE**

La fourniture des Prestations par OpenLoge est régie par les présentes CGS ainsi que par les Conditions Particulières de Services auxquelles elles sont annexées et qui constituent ainsi l'intégralité du contrat entre les Offreurs de Service, le Coordinateur de Loge et OpenLoge.

En cas de contradiction entre les présentes CGS et les Conditions Particulières de Services, ces dernières prévaudront.

En acceptant sur le site en ligne les CGS, les Offreurs de Service et les Coordinateurs de Loge reconnaissent avoir pris connaissance de l'ensemble des CGS ainsi que des Conditions Particulières de Services associées, et en accepter l'intégralité des termes sans réserve.

Les Offreurs de Service et les Coordinateurs de Loge sont invités à imprimer ou télécharger les présentes CGS ainsi que les Conditions Particulières de Services et les conserver sur un support durable. A tout moment le Membre peut accéder aux CGS et aux Conditions Particulières de Services à l'adresse [http://openloge.fr/conditions\\_generales](http://openloge.fr/conditions_generales).

## **ARTICLE 5 - MODALITES D'INSCRIPTION SUR LE SITE**

### **5.1 – Le processus d'inscription sur OpenLoge**

L'Utilisateur doit procéder à son inscription directement sur le Site.

En s'inscrivant sur le Site, les Utilisateurs acceptent les Conditions Générales de Services afin de pouvoir accéder aux services et outils accessibles sur le site OpenLoge. L'acceptation des Conditions Générales de Services est matérialisée par une case à cocher au moment de l'inscription de l'Utilisateur.

Pour les Utilisateurs agissant en qualité de Demandeur de Service, ces derniers devront également accepter les Conditions Générales de Services lors de chaque Demande de Service formulée sur le Site en cochant la case prévue à cet effet.

Par ailleurs, les Utilisateurs s'inscrivant en qualité de Coordinateur de Loge ou d'Offreurs de Service acceptent également les Conditions Particulières de Services annexées aux présentes Conditions Générales de Services.

Dans le cadre du processus d'inscription, il sera demandé aux personnes s'inscrivant de fournir des informations actuelles, complètes et exactes et maintenir et mettre à jour ces informations afin qu'elles soient toujours actuelles, complètes et exactes. Les données d'inscription renseignées par les Utilisateurs pourront être utilisées dans le cadre d'un usage interne à la plateforme mais elles ne seront pas partagées avec un tiers à la plateforme sans l'accord préalable des Utilisateurs. Tous les champs obligatoires signalés comme tels dans le formulaire d'inscription devront être renseignés. L'Utilisateur est seul responsable du préjudice direct ou indirect qu'il est susceptible de subir en l'absence d'actualisation de ces informations, et en assume seul les conséquences.

L'inscription des Utilisateurs sur le site OpenLoge implique leur inscription à une Loge spécifique qui sera proposée par OpenLoge compte tenu de leur localisation. Au regard de leur localisation géographique les Offreurs de Service et les Demandeurs de Services pourront être rattachés à une ou plusieurs Loges.

Suite à leur inscription et à l'acceptation des Conditions Générales de Services, les Services seront accessibles aux Utilisateurs. Les Services accessibles ainsi que les données d'inscription à renseigner pourront varier selon le statut sous lequel l'Utilisateur décide de s'inscrire : Demandeur de Service, Offreur de Service, ou Coordinateur de Loge.

L'inscription aux Services OpenLoge est ouverte à toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes Conditions Générales. La personne physique ne disposant pas de la pleine capacité juridique ne peut accéder au site et aux Services qu'avec l'accord de son représentant légal. L'inscription est également accessible à toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

OpenLoge n'est tenue d'aucune obligation de surveillance de l'accès au Site et ne pourra être responsable de toute utilisation du Site par une personne mineure ou incapable.

Si la société OpenLoge découvre que certaines données renseignées lors de l'inscription aux Services OpenLoge sont inexactes, incomplètes ou obsolètes, ou si OpenLoge décide, à son entière discrétion, que vous n'êtes pas Utilisateur des Services, OpenLoge peut résilier tous les droits d'accès liés aux Services immédiatement et sans préavis.

Les Utilisateurs de la plateforme OpenLoge acceptent d'être informés par email des nouveaux Services et outils proposés sur OpenLoge, des animations proposées dans le cadre de la Loge à laquelle est rattachée l'Utilisateur. Les utilisateurs auront la possibilité d'arrêter de recevoir ces e-mails en suivant le lien de "désinscription" communiqué dans chacun de ces e-mails.

## **5.2 – Mot de passe et sécurité**

Le Membre est responsable de l'utilisation, de l'affectation et de la conservation des codes d'accès lui permettant d'accéder à son Compte personnel. Il fait son affaire personnelle des risques, notamment financiers, liés à leur divulgation ou à leur mauvaise utilisation. Il doit en conséquence et dans son propre intérêt, prendre toutes les mesures qu'il estimerait nécessaires à leur sécurité et à leur plus stricte confidentialité. La responsabilité d'OpenLoge ne pourra être engagée en cas d'usage frauduleux ou abusif du Compte, dû à une divulgation volontaire ou involontaire à quiconque des codes d'accès.

Le Membre garantit OpenLoge contre toute réclamation émanant d'un tiers du fait d'un quelconque dommage consécutif à la perte, au vol ou à l'utilisation non autorisée des codes d'accès.

Le Membre est responsable de l'utilisation qui est faite de l'adresse e-mail communiquée à OpenLoge. OpenLoge adressera toute information due au titre du Service à cette adresse e-mail. Il appartient au Membre de

vérifier régulièrement l'adresse e-mail connue par le Compte personnel. En cas de modification de son adresse e-mail, le Membre doit procéder lui-même à cette modification dans son Compte personnel.



### **5.3 – Attribution d'une Loge aux Membres**

Dès leur inscription, les Membres inscrits sont dirigés par OpenLoge vers la Loge située dans leur périmètre géographique compte tenu de l'adresse renseignée. Cette adresse n'est pas nécessairement celle de leur résidence principale, il peut s'agir de celle de leur résidence secondaire, de leurs bureaux, de leur lieu de vacances...

## **ARTICLE 6 - DESCRIPTION DES SERVICES FOURNIS**

Les services accessibles sur la plateforme OpenLoge permettent:

- aux Demandeurs de Services de chercher un Offreur de Service susceptible de répondre à un besoin de service ;
- aux Demandeurs de Services et Offreurs de Service au sein d'une même Loge d'être mis en relation ;
- aux Demandeurs de Services de payer directement les Offreurs de Services par l'intermédiaire du Service de Paiement accessible sur le site OpenLoge ;
- aux Demandeurs de Services de laisser un commentaire à la suite de la Prestation rendue par un Offreur de Service, ce commentaire étant visible par les Visiteurs sur le Site.

### **6.1 – La mise en relation des Demandeurs de Services et des Offreurs de Service au sein de la Loge**

Dès leur inscription, les Membres sont affiliés à une Loge dans le cadre de l'espace dédié à cette Loge sur le site internet, les différents Offreurs de Service et les Catégories de Services disponibles dans le cadre de la Loge sont présentés sur la page dédiée à la Loge à laquelle les Membres sont affiliés.

Chaque Offreur de Service précisera dans son Profil, son identité, sa localisation, ses hobbies, les Catégories de Services et services spécifiques qu'il se propose de réaliser, ainsi que quelques informations complémentaires visant à permettre aux Demandeurs de Services d'apprécier les qualités, compétences et savoir-faire des Offreurs de Services.

L'Offreur de Service pourra être un professionnel ou non. Ses compétences et éventuels diplômes nécessaires pour réaliser les Prestations qu'il propose ne sont pas vérifiées et contrôlées par la société OpenLoge, ni par le Coordinateur de Loge.

Le Demandeur de Service sélectionne alors un Offreur de Service afin de lui soumettre sa Demande de Service. Cette mise en relation se fait par l'intermédiaire de la plateforme OpenLoge. Le Demandeur de Service détaille sa Demande de Service. Suite à cette Demande de Mission formulée par le Demandeur de Service, un message est transmis à l'Offreur de Service. Afin que ce dernier prenne connaissance de ce premier message de mise en relation, une notification est transmise à l'Offreur de Service par SMS et par email. L'Offreur de Service est alors invité à répondre au Demandeur de Service et se crée alors une Discussion entre l'Offreur de Service et le Demandeur de Services afin que ces derniers établissent ensemble les conditions d'exécution de la Mission. Seuls le Demandeur de Service et l'Offreur de Service déterminent ensemble les modalités et conditions du Service, ainsi que sa date de réalisation et son prix, la société OpenLoge ou le Coordinateur de Loge n'intervient à aucun moment dans cette relation contractuelle entre le Demandeur de Service et l'Offreur de Service.

Dans le cadre de cette Discussion, l'Offreur de Service et le Demandeur de Service échangent entre eux afin de déterminer les conditions de la Mission. L'Offreur de Service a la possibilité de rejeter la Demande de Mission. Dans ce cas, le Demandeur de Service pourra solliciter le Coordinateur de Loge afin que ce dernier propose la Demande de Service à un autre Offreur de Service de la Loge et que ce nouvel Offreur de Service entre en relation avec le Demandeur de Service via le Site et avec le concours du Coordinateur de Loge sur le Site.

La détermination des contours et caractéristiques principales de la Mission évolue au fur et à mesure de la Discussion entre le Demandeur de Service et l'Offreur de Service. Dans certaines Catégories de Services, l'Offreur de Service pourra demander au Demandeur de Service de prévoir certains outils ou matériaux, courses ou ingrédients ou convenir de s'en charger lui-même, en vue de la réalisation de la prestation de service demandée. Par ailleurs, dans certains cas, l'Offreur de Service pourra soumettre un devis au Demandeur de Service préalablement à l'exécution de la Prestation demandée. La Mission est alors en cours de Validation.

Après avoir défini les principales caractéristiques de la Mission, l'Offreur de Service propose au Demandeur de Service une date et un horaire en vue de l'exécution de la Mission, la durée de la Mission et le prix de la Mission. Suite à cette proposition de Validation de la Mission, le Demandeur de Service a la possibilité de Valider la Mission ou de continuer à négocier les caractéristiques principales de la Mission avec l'Offreur de Service. Le lieu d'exécution de la Mission est ensuite indiqué dans la notification email récapitulative et correspond au lieu de résidence indiqué par le Demandeur de Service lors de son inscription. Si toutefois la Prestation devait être réalisée dans un lieu différent de celui indiqué lors de l'inscription du Demandeur de Service, il serait indiqué par le Demandeur dans la boîte de dialogue prévue à cet effet.

En cas de Validation de la Mission par le Demandeur de Service, les différentes étapes de la validation de sa commande de Services par le Demandeur de Service auprès de l'Offreur de Service sont les suivantes :

- Récapitulatif de la Mission mentionnant notamment les principales caractéristiques de la Mission à savoir le type de Mission, le nom de l'Offreur de Service, la date, l'heure, la durée et le prix;
- Acceptation des Conditions Générales de Services en cochant la case prévue à cet effet ;
- Validation de la Mission et confirmation de la commande en cliquant sur le bouton « Valider la Mission » ;
- A cet effet, lors de la première fois qu'un Demandeur de Service valide une proposition de mission, le Demandeur de Service renseigne ses coordonnées bancaires et le Paiement ne sera prélevé qu'à l'issue de l'exécution de la prestation de Service par l'Offreur de Service et de la validation par le Demandeur de Service de la réception de la Mission.

Le Demandeur de Service pourra à tout moment lors du processus de commande visualiser le détail de sa commande ainsi que son prix total et demander à l'Offreur de Service de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer pour exprimer son acceptation. Il appartient au Demandeur de Service de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur à l'Offreur de Service.

A l'issue de la confirmation de sa commande, le Demandeur de Service recevra un email de confirmation de sa commande reprenant le récapitulatif de la commande.

L'Offreur de Service sera également informé par email de la confirmation de la commande de Services par le Demandeur de Service. Suite à cette confirmation de la commande de Service, l'Offreur de Service s'engage à réaliser auprès du Demandeur de Service la prestation de Service aux termes et conditions fixés entre le Demandeur de Service et l'Offreur de Service au moment de la confirmation de la commande.

#### **6.1.1. Annulation de la Mission**

En cas d'impossibilité ou de modification des conditions de la Mission telles que prévues au moment de la confirmation de la commande, l'Offreur de Service et le Demandeur de Service s'engagent à se tenir informés dans les plus brefs délais de l'annulation de la Mission. Seul l'Offreur de Service a techniquement la possibilité d'annuler la Mission sur le Site. Ainsi si le Demandeur de Service souhaite annuler la Mission, il doit demander à l'Offreur de Service de l'annuler sur le Site.

En cas d'annulation, aucun prélèvement du Paiement ne sera effectué sur le compte bancaire du Demandeur de Service.

#### **6.1.2. Réception de la Mission**

Suite à l'exécution de la Mission par l'Offreur de Service, l'Offreur de Service est invité à se rendre sur le Site afin de valider l'exécution de la Mission et de proposer au Demandeur de Service de valider, ou rejeter la réception de la Mission. A compter de cette proposition de réception émise par l'Offreur de Service, le Demandeur de Service dispose d'un délai de 48 heures afin de valider ou rejeter la réception de la Mission.

L'Offreur de Service s'engage à valider l'exécution de la Mission seulement à la suite de l'exécution de la Mission et dans les plus brefs délais. A défaut de validation de l'exécution de la Mission par l'Offreur de Service, aucun Paiement ne pourra être prélevé sur le compte bancaire du Demandeur de Services et la responsabilité de la société OpenLoge ne pourra pas être recherchée.

Le Demandeur de Service a la faculté de valider la réception de la Mission ou de rejeter la réception de la Mission.

#### 6.1.2.1. Validation de la réception de la Mission

En cas de validation ou rejet de la réception de la Mission par le Demandeur de Service, l'Offreur de Service est informé par email.

Si le Demandeur de Service valide la réception de la Mission, le Paiement de la commande de Services est automatiquement prélevé sur le compte bancaire du Demandeur de Services dont les coordonnées bancaires ont été communiquées au moment de la confirmation de la commande de la Mission.

#### 6.1.2.2. Rejet de la réception de la Mission

En cas de rejet de la réception de la Mission, l'Offreur de Service et le Demandeur de Service sont invités à se rapprocher dans les plus brefs afin de trouver une solution amiable à ce litige.

Si le Demandeur de Service rejette la réception de la Mission, le Paiement de la commande de Services n'est pas déclenché, et ce, en vue d'un nouvel accord sur le prix ou les conditions de la Mission entre le Demandeur de Services et l'Offreur de Service.

Ce rejet de la réception de la Mission devra être justifié sur le Site par le Demandeur de Service, par exemple par l'absence d'exécution de la Mission ou mauvaise exécution de la Mission en cas de non-respect des conditions fixées par l'Offreur de Service et le Demandeur de Services.

A défaut de nouvel accord sur les conditions de la Mission dans un délai de 15 jours, la Mission sera réputée annulée (et aucun Paiement ne sera donc prélevé sur le compte bancaire du Demandeur de Service).

En cas de nouvel accord entre l'Offreur de Service et le Demandeur de Service dans un délai de 15 jours sur un éventuel nouveau prix de la Mission, l'Offreur de Services proposera les nouvelles caractéristiques de la Mission au Demandeur de Service en vue de la validation. Le Demandeur de Service dispose alors d'un délai de 7 jours afin de valider la Mission modifiée. Dans le cas d'une validation par le Demandeur de Service, le Paiement sera effectué dès validation de la Mission modifiée par le Demandeur de Service.

Si le Demandeur de Service rejette ou ne valide pas la Mission modifiée dans le délai de 7 jours à compter de la proposition de Mission modifiée qui lui a été soumise par l'Offreur de Services, la Mission est annulée et aucun prélèvement ne sera effectué sur le compte bancaire du Demandeur de Service.

Le Demandeur de Service et l'Offreur de Service devront faire leur affaire de ce litige.

#### **6.1.3. La médiation du Coordinateur de Loge en cas de rejet de la réception de la Mission par le Demandeur de Service**

En cas de rejet de la réception de la Mission par le Demandeur de Service, la Mission n'est pas réceptionnée et donc aucun Paiement n'est effectué. Le Demandeur de Service et l'Offreur de Service bénéficient durant **15 jours** à compter du rejet de la réception de la Mission par le Demandeur de Service d'un délai leur permettant d'établir ensemble les conditions d'un nouvel accord. A l'expiration de ce délai et à défaut de nouvel accord entre le Demandeur et l'Offreur de Service, la Mission est considérée comme annulée et aucun Paiement ne sera prélevé sur le compte bancaire du Demandeur de Service.

A compter du rejet de la réception de la Mission, l'Offreur de Service et le Demandeur de Service sont invités à trouver ensemble une solution amiable à ce litige. A cet effet, le Demandeur de Service et/ou l'Offreur de Service peuvent faire éventuellement appel au Coordinateur de Loge afin d'obtenir de l'aide dans le règlement de ce litige. Dans le délai de 15 jours à compter du rejet de la réception de la Mission par le Demandeur de Service, le Coordinateur de Loge pourra ainsi agir en qualité de médiateur.

Le Coordinateur de Loge n'est pas tenu de trouver la solution amiable en vue du règlement de litige, son rôle est ici celui de médiateur et à ce titre il a la faculté de proposer des solutions comme la diminution du prix de la Mission, la réalisation de prestations de services complémentaires par l'Offreur de Service. Le Coordinateur de Loge n'a aucune obligation quant au règlement du litige, seuls le Demandeur de Service et l'Offreur de Service se mettent d'accord sur le règlement du litige.

Par ailleurs, seule la responsabilité de l'Offreur de Service peut être retenue en cas de non-réalisation ou de mauvaise exécution de la Mission et des éventuels dommages que cette non-exécution ou mauvaise réalisation peuvent engendrer. La responsabilité de la société OpenLoge ou du Coordinateur de Loge (n'agissant pas en qualité d'Offreur de Service) ne peut être retenue relativement aux caractéristiques de la Mission et à son absence d'exécution ou sa mauvaise exécution. La société OpenLoge et le Coordinateur de Loge n'interviennent qu'en qualité d'intermédiaires chargés de mettre en relation les Demandeurs de Services avec les Offreurs de Service.

Enfin, les Demandeurs de Services et les Offreurs de Service de la plateforme OpenLoge doivent obligatoirement formuler leurs Demandes et Offres de Services et effectuer le paiement des prestations de Service par l'intermédiaire de la plateforme OpenLoge. Toute prestation de Service réalisée entre Membres en dehors de la plateforme OpenLoge est considérée comme n'ayant pas été réalisée sur le Site et libère totalement la société OpenLoge et les Coordinateurs de Loge de leurs obligations souscrites en vertu des présentes Conditions Générales et des Conditions Particulières de Service.

## **6.2 – Le Paiement des Services**

Le paiement par le Demandeur de Service des commandes de Services est effectué sur le Site OpenLoge par l'intermédiaire du Service de Paiement.

Les moyens de paiement (cartes bancaires) autorisés sont précisés sur le Site préalablement à la confirmation de la commande par le Demandeur de Service.

Le Site permet également au Demandeur de Services d'accéder aux Conditions Générales de Services du Service de Paiement en cliquant sur un lien.

Dans le cadre du processus de commande, le Demandeur de Services est également prévenu des modalités de prélèvement du Paiement de la commande sur son compte bancaire, à savoir :

- Le Paiement de la commande est prélevé automatiquement sur le compte bancaire du Demandeur de Service à la suite de la validation de la réception de la Mission par le Demandeur de Service ;
- A défaut de validation ou de rejet de la réception de la Mission par le Demandeur de Services dans un délai de 48 heures à compter de la proposition de validation de la réception de la Mission émise par l'Offreur de Service à la suite de l'exécution de la Mission, le Paiement est automatiquement prélevé sur le compte bancaire du Demandeur de Service à l'expiration de ce délai de 48 heures ;
- Absence de prélèvement du Paiement en cas d'annulation de la Mission ;
- Absence de prélèvement du Paiement en cas de rejet de la réception de la Mission par le Demandeur de Services jusqu'à un nouvel accord éventuel (voir détails au paragraphe 6.1.2).

Lors de la première commande du Demandeur de Service, à la suite du récapitulatif de commande et de la confirmation de la commande par le Demandeur de Service, le Demandeur de Service communique ses coordonnées bancaires sur le Site et ses coordonnées sont conservées par le Service de Paiement.

Aucun Paiement n'est prélevé au moment de la confirmation de la commande, le Paiement de la commande n'intervenant qu'à la suite de l'exécution de la Mission par l'Offreur de Service et dans les conditions susvisées.

En cas de modification des coordonnées bancaires du Demandeur de Service entre la confirmation de la commande et la Réception de la Mission, ce dernier recevra un message d'erreur du Service de Paiement lui demandant d'entrer à nouveau ses coordonnées bancaires actualisées et correctes.

Les caractéristiques essentielles de la Mission, sa date, sa durée, son prix sont convenus entre l'Offreur de Service et le Demandeur de Service. OpenLoge et le Coordinateur de Loge n'interviennent pas dans la fixation et dans la définition des caractéristiques de la Mission, de sa durée et de son tarif. Toutes les conditions relatives à la Mission sont établies entre le Demandeur de Service et l'Offreur de Service dans le cadre de la Discussion, et avant de confirmer sa commande le Demandeur de Service a la possibilité de demander la modification de sa commande indiquée dans le cadre du récapitulatif de la Commande. A la suite de la confirmation de la première commande, le Demandeur de Service communique ses coordonnées bancaires en vue du Paiement de la Mission

à la suite de son exécution. Ses coordonnées bancaires seront ensuite conservées de manière sécurisée par le Service de Paiement - et non pas par OpenLoge - en vue de futurs paiements.

En conséquence, le Demandeur de Service et l'Offreur de Service sont engagés ensemble dans le cadre de la Discussion et sur les caractéristiques essentielles de la Mission reprises dans le cadre du récapitulatif de commande confirmé par le Demandeur de Service. A la suite de la confirmation de la commande, un email de confirmation est envoyé sur l'adresse email du Demandeur de Service.

En cas d'annulation de la Mission ou de rejet de la réception de la Mission, la Mission n'est pas réceptionnée et donc aucun Paiement n'est prélevé. A la suite d'un rejet de la réception de la Mission, un Paiement ne pourra être prélevé qu'à l'issue d'un nouvel accord entre l'Offreur de Service et le Demandeur de Service, comme décrit dans le paragraphe 6.1.3.

### **6.3 - Limitations particulières d'utilisation des Services**

L'Utilisateur déclare connaître la nature du réseau internet et notamment l'impossibilité pour OpenLoge de contrôler les réseaux de télécommunications le constituant. En conséquence, les temps de réponse, la continuité de l'accès au Site et au Compte personnel et l'absence de dysfonctionnement ne sont pas garantis, OpenLoge n'étant redevable, à cet égard, que d'une obligation de moyen. L'Utilisateur est également informé que OpenLoge aura la faculté d'interrompre l'accès au Site et au Compte personnel pour des raisons de maintenance, de réparation ou de dépannage de ses systèmes.

L'Utilisateur est informé que les spécifications techniques du Site sont susceptibles d'évoluer tout au long du Service afin de tenir compte, notamment de l'évolution technique informatique.

## **ARTICLE 7 – DROIT DE RETRACTATION**

Le Demandeur de Service est informé de son droit de rétractation, conformément aux articles L. 121-2 à L. 121-21-8 du Code de la Consommation.

Dès lors que le Membre a la qualité de Consommateur et que le contrat portant sur les Services est conclu à distance par l'intermédiaire du site internet OpenLoge, le Membre dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la Confirmation de la Demande de Service, pour annuler sa commande de Service.

Par exception, L. 121-21-8 du Code de la Consommation prévoit que le droit de rétractation est écarté « *pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation* ».

Sur la plateforme OpenLoge, les Demandeurs de Services ont la faculté d'annuler à tout moment les Missions commandées sur la plateforme préalablement à leur exécution par l'Offreur de Services. En conséquence, les Demandeurs de Services bénéficient à tout moment préalablement à l'exécution de la Mission par l'Offreur de Service de la faculté de se rétracter sur le Site en demandant l'annulation de la Mission.

Pour exercer son droit de rétractation, le Demandeur de Service en formule la demande sur la plateforme dans la boîte de dialogue, en adressant directement à l'Offreur de Service une déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter (autrement dit d'annuler la Mission).

## **ARTICLE 8 – LE DEPOT DE TEMOIGNAGES ET DE COMMENTAIRES PAR LES MEMBRES**

La qualité de Membre permet de renseigner son avis ou de faire part de son témoignage notamment sur les Services réalisés par les Offreurs de Service.

Par ailleurs, en cas de différends avec un Offreur de Service ou de réclamations relatives à un Offreur de Service, le Membre dispose de la faculté d'en faire part au Coordinateur de Loge.

Enfin, les Membres, Offreurs de Service et Coordinateurs de Loge sont invités à proposer des évolutions sur les Services et l'organisation de la Loge, des animations et événements afin de souder davantage la communauté représentée par la Loge. A ce titre, toutes les propositions des Utilisateurs du Site sont les bienvenues afin de

faire évoluer les services de OpenLoge et animer chaque Loge. Elles pourront être adressées directement au Coordinateur de Loge.

Les Utilisateurs, Offreurs de Service et Coordinateurs de Loge publient des contenus sur le Site sous leur seule et entière responsabilité et engagent leur responsabilité civile et pénale pour ces contenus qu'ils publient en leur qualité d'auteurs et d'éditeurs de ces contenus. OpenLoge ne saurait en aucun cas être responsable des contenus publiés par les Utilisateurs, les Offreurs de Service et les Coordinateurs de Loge.

## **ARTICLE 9 - RAPPORTS ENTRE OPENLOGE, LES DEMANDEURS DE SERVICES, LES COORDINATEURS DE LOGE ET LES OFFREURS DE SERVICE**

### **9.1 – Rapports entre les Demandeurs de Services et les Offreurs de Service**

Les Demandeurs de Services contactent directement et par l'intermédiaire de la plateforme OpenLoge, les Offreurs de Service dont les Offres de Services et compétences correspondent à leurs besoins de Services.

Les Demandeurs de Services peuvent également contacter le Coordinateur de la Loge à laquelle ils appartiennent afin que le Coordinateur de Loge contacte un Offreur de Service afin de lui proposer la Demande de Service. Le Coordinateur de Loge mettra le Demandeur de Service directement en relation avec l'Offreur de Service dans le fil de discussion de la Demande en cours sur le Site.

La relation entre le Demandeur de Service et l'Offreur de Service sera matérialisée dans le cadre d'une Discussion portant sur la Demande de Service et la définition de la Mission et de ses caractéristiques essentielles. La Discussion entre un même Offreur de Service et un même Demandeur de Service portera sur une seule Mission. Si ces mêmes personnes souhaitent réaliser une autre Mission ensemble, une nouvelle Discussion sera ouverte entre eux.

Dans le cadre de cette Discussion, le Demandeur de Service et l'Offreur de Service se laissent des messages et reçoivent après chaque message envoyé dans le cadre de la Discussion une notification par email qui les invite à répondre dans le cadre de la Discussion sur la plateforme OpenLoge. Au fur et à mesure de cette Discussion, le Demandeur de Service et l'Offreur de Service échangent afin de déterminer les modalités d'exécution de la Mission, notamment son étendue, sa date, son horaire, sa durée, son prix. Dans le cadre de cette Discussion, le Demandeur de Services et l'Offreur de Service peuvent également se répartir les courses ou les besoins d'outils en fonction des Services demandés. Par conséquent, les Parties élaborent ensemble le contenu de la Mission et l'ensemble de ses caractéristiques.

Tout au long de cette phase de définition de la Mission, la Mission est en attente de Validation. Puis l'Offreur de Service procède à une proposition de Mission qui devra ensuite être validée et confirmée par le Demandeur de Services à l'issue du processus de passation de commande défini dans le cadre des présentes Conditions Générales de Services. C'est la phase de validation et de confirmation de la Mission.

A l'issue de l'exécution de la Mission, l'Offreur de Service confirme l'exécution de la Mission et invite le Demandeur de Service à valider ou rejeter la réception de la Mission. La validation de la réception de la Mission entraîne le prélèvement automatique du Paiement de la Mission dans les conditions définies ci-dessus.

La société OpenLoge et le Coordinateur de Loge n'interviennent pas dans les rapports contractuels liant le Demandeur de Services et l'Offreur de Service dans le cadre de la Mission. En conséquence la responsabilité de la société OpenLoge et du Coordinateur de la Loge ne pourra pas être recherchée que ce soit par l'Offreur de Service ou par le Demandeur de Service relativement à la réalisation de la Mission et à ses conséquences et préjudices éventuels.

La société OpenLoge et le Coordinateur de Loge ne garantissent pas les compétences des Offreurs de Service dans les catégories dans lesquelles ils déposent leurs Offres de Services. Le Demandeur de Service est informé que les Offreurs de Service agissant en qualité de professionnels mentionnent sous leur seule responsabilité leur qualité de professionnel dans les catégories de services précisées, et à défaut de mention spécifique de la qualité de professionnel par l'Offreur de Service, le Demandeur de Services est informé de l'absence de qualifications particulières de l'Offreur de Service.

## **9.2 – Rapports entre les Demandeurs de Services, les Offreurs de Service et le Coordinateur de Loge**

Chaque Loge est une communauté animée par un Coordinateur de Loge. Ce dernier est chargé regrouper des Offreurs de Service dans les différentes Catégories de Services proposées, afin que des Demandeurs de Service puissent les contacter et leur demander des services.

Le Coordinateur de Loge supervise et veille au bon fonctionnement de la Loge. A cet effet, il se met à la disposition des Offreurs de Service et des Demandeurs de Services de sa Loge concernant leurs différentes requêtes et réclamations.

En cas de réclamation, les Demandeurs de Services et les Offreurs de Service auront la possibilité de se rapprocher du Coordinateur de Loge afin de lui faire part de toute réclamation en lien avec les Services commandés sur la plateforme OpenLoge et la mise en œuvre des Services. En qualité d'intermédiaire, le Coordinateur de Loge transmettra la réclamation selon les cas à l'Offreur de Service, au Demandeur de Services ou à la société OpenLoge. Une réponse à cette réclamation sera apportée dans les meilleurs délais.

En effet, en cas de contradiction ou de litige entre un Demandeur de Service et un Offreur de Service, le Coordinateur de Loge peut avoir un rôle de médiateur, afin de tenter de trouver une solution amiable au litige opposant le Demandeur de Services et l'Offreur de Service (voir paragraphe 6.1.3).

Le Coordinateur de Loge n'est aucunement responsable de la mauvaise exécution, ni des dommages et préjudices résultant de la mauvaise exécution des Services, de l'Annulation ou de la non-exécution des Services par les Offreurs de Service. De même, la société OpenLoge et le Coordinateur de Loge ne sont pas responsables du défaut de Paiement de la Mission par le Demandeur de Services en cas de rejet de la réception de la Mission justifié ou d'annulation de la Mission.

Le Coordinateur de Loge a également la faculté d'organiser des événements afin de réunir les Membres de sa Loge.

Le Coordinateur peut également agir en qualité d'Offreur de Service.

Le Coordinateur de Loge et les Offreurs de Service auront également la possibilité de mettre en place, sous réserve d'un accord préalable écrit d'OpenLoge et du respect de la législation, des Services spécifiques comme la mise en place d'achats groupés au niveau de la Loge ou d'autres Services qu'ils pourraient estimer utiles pour les Membres de la Loge ou proposés par des Membres.

Une commission de courtage est prélevée au moment du Paiement par la société OpenLoge au profit du Coordinateur de Loge sur les Paiements de Services reçus par les Offreurs de Service. Cette Commission est due au titre des différents services d'intermédiation et des opérations de courtage mises en œuvre par le Coordinateur de Loge au profit des Offreurs de Service et des Demandeurs de Services.

## **9.3 Rapports entre les Membres, les Offreurs de Service, les Coordinateurs de Loge et la société OpenLoge**

La société OpenLoge met à la disposition de l'ensemble des Membres son concept, sa plateforme et les outils et services accessibles sur la plateforme OpenLoge. Dans le cadre de cette plateforme, OpenLoge met à la disposition des Membres un espace propre dédié à chaque Loge. Chaque Loge est animée par son Coordinateur de Loge.

La plateforme OpenLoge permet l'intermédiation entre les Demandeurs de Services et les Offreurs de Service dans le cadre d'une même Loge.

En conséquence des services et outils fournis par OpenLoge par l'intermédiaire de cette plateforme de mise en relation en vue de la réalisation de prestations de Services, une commission est perçue par la société OpenLoge pour la mise à disposition de ces outils et l'intermédiation facilitée par la plateforme. Cette commission est directement prélevée par OpenLoge sur la somme perçue par l'Offreur de Service au moment du Paiement des Services.

## **ARTICLE 10 - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DES MEMBRES DE LA PLATEFORME OPENLOGE**

Les Membres sont seuls responsables de l'utilisation qu'ils font des services OpenLoge, du Contenu de son ordinateur ou disque dur et notamment du Contenu qu'il a téléchargé, transféré, édité publiquement, traité ou saisi (ou auquel il aura eu accès) sur la plateforme OpenLoge, de la gestion de ses Demandes de Services, Offres de Services, Profil de l'Offreur de Service, propositions de missions, validation et confirmation des Missions, proposition de réception de Mission, de la validation ou du rejet de la réception des Missions, Paiement et de toute transmission lors de l'utilisation des Services OpenLoge.

En conséquence, les Membres s'engagent à utiliser les Services OpenLoge de façon raisonnable. Dans le cas d'une utilisation excessive ou contraire aux présentes Conditions Générales, à l'ordre public, ou aux bonnes mœurs, des Services OpenLoge, OpenLoge se réserve le droit de désactiver le Compte du Membre.

Ainsi les Membres peuvent vérifier depuis leur Compte l'intégrité du Contenu déposé. Le Site ne saurait donc être tenu responsable d'une quelconque différence entre le Contenu souhaité par les Membres, et des éventuelles fautes de frappe ou erreurs commises par ce dernier. Le Membre peut notamment vérifier sur son Compte, les Paiements effectués, ses Demandes de Services, les validations ou annulations de Missions. Le contenu de chaque Compte pouvant varier selon le statut du Membre à savoir celui de Demandeur de Services, d'Offreur de Service ou de Coordinateur de Loge.

Le Site ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des conséquences d'une erreur (faute de frappe, saisie de l'adresse d'un tiers, adresse invalide ou inexistante, etc.) commise lors de la saisie par l'Utilisateur de son adresse de courrier électronique ou dans le cas d'un changement d'adresse e-mail non signalée par la suite au Site.

Le Membre s'engage à vérifier, a priori ou a posteriori la qualité, l'intégrité et l'existence sur le serveur du Site du (ou des) Contenu(s) transmis ou figurant sur la plateforme OpenLoge.

L'Offreur de Service s'engage à garantir la société OpenLoge et le Coordinateur de Loge contre toute réclamation ou action d'un Demandeur de Service, notamment des actions relatives au Paiement ou à la malfaçon, mauvaise exécution ou non-exécution des Services par l'Offreur de Service ainsi que des conséquences et éventuels dommages et préjudices en résultant.

Le Demandeur de Service s'engage à garantir la société OpenLoge et le Coordinateur contre toute réclamation ou action d'un Offreur de Service, notamment des actions relatives à l'absence de Paiement à la suite d'une prestation de Service réalisée par un Offreur de Service. Le Demandeur de Services s'engage à garantir la société OpenLoge et le Coordinateur de Loge contre toute réclamation ou action relative aux compétences et savoir-faire des Offreurs de Service. En effet, le Demandeur de Services est informé que la société OpenLoge et le Coordinateur de Loge agissent en qualité d'intermédiaires afin de mettre en relation le Demandeur de Services avec les Offreurs de Service et que la société OpenLoge et les Coordinateurs de Loge ne vérifient pas les compétences des Offreurs de Service.

Les Membres s'engagent à ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à d'autres systèmes informatiques ni gêner l'Utilisation et la jouissance d'un autre Utilisateur des Services OpenLoge, respecter les lois nationales régissant le service en ligne, ne pas envoyer, distribuer, rendre disponible, ni transmettre tout logiciel ou autre fichier informatique contenant un virus/composant nuisible ; ne pas utiliser les Services OpenLoge à des fins illégales ; ne rien supprimer dans les produits, logiciels, documents ou sites web utilisés en rapport avec les Services, y compris les mentions légales, les clauses de non-responsabilité ni les symboles de droits d'auteur ou de marque, ne pas modifier tout logo dont l'Utilisateur n'est pas propriétaire et que l'Utilisateur n'est pas autorisé à modifier, ne pas gêner ni perturber les réseaux connectés aux Services ; ne pas enfreindre les droits d'auteur, le brevet, la marque, le secret industriel ou tout autre droit de propriété d'un tiers ; et ne pas transmettre des documents illégaux, confidentiels sans autorisation, ou constitutifs de harcèlement, diffamatoires, à caractère raciste, indécents, abusifs, violents, menaçants, vulgaires, obscènes ou tout autre document inacceptable de quelque nature que ce soit.

Le Membre reconnaît être seul responsable et reconnaît que OpenLoge et le Coordinateur de Loge n'ont aucune responsabilité envers les Membres ou envers toute tierce partie de tout manquement à ses obligations telles que



définies par les Conditions Générales de Services et des conséquences qu'un tel manquement pourrait avoir (y compris les pertes ou dommages subis par OpenLoge).

Le Membre reconnaît que OpenLoge est un fournisseur de services d'intermédiation qui a créé le Site dans le but de permettre la mise en relation de Demandeurs de Services avec des Offreurs de Service (professionnels ou non) dans le cadre d'une communauté dénommée Loge. Les informations présentes sur le Site sont donc susceptibles d'être modifiées par les Utilisateurs en temps réel. D'une manière générale, OpenLoge ne contrôle pas le Contenu des échanges entre Membres, ni les interactions des Membres avec les Services. En conséquence, OpenLoge n'est pas en mesure de réguler la qualité, la moralité, la légalité, la véracité ou l'exactitude du Contenu Utilisateur fourni par les Utilisateurs. Néanmoins, OpenLoge se réserve le droit de superviser et/ou de limiter un Contenu posté par un Membre sur le Site.

#### **ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE**

OpenLoge est une marque déposée. L'ensemble des éléments déposés par OpenLoge composant le Site, qu'ils soient textuels, graphiques, sonores, vidéographiques, logiciels ou de toute autre nature et notamment les informations mises à la disposition des Visiteurs et des Membres par OpenLoge sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle (ci-après les « **Eléments protégés** »).

L'accès au Site ne confère aucun droit aux Visiteurs et Membres sur les Eléments protégés autre qu'un droit d'utilisation strictement limité aux besoins du Service. OpenLoge reste seule titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux Eléments protégés.

Aucune fonctionnalité du Site ne saurait être utilisée dans l'objet ou avec l'effet de violer les droits de propriété intellectuelle attachés aux Eléments protégés.

OpenLoge se réserve le droit de suspendre l'accès d'un Visiteur ou d'un Membre, sans avoir à respecter un quelconque préavis dès lors que ce dernier ne respecte pas tout ou partie des obligations précisées ci-dessus, et ce, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus à OpenLoge ni de toute autre voie de recours qui pourrait être exercée à son encontre.

#### **ARTICLE 12 DIFFERENDS ENTRE MEMBRES DU SITE**

En outre, vous reconnaissez et acceptez que : (a) OpenLoge et les Coordinateurs de Loge auront le droit, mais non l'obligation, de résoudre les différends entre Membres concernant les Services, et la résolution par OpenLoge ou les Coordinateurs de Loge d'un différend particulier ne crée pas d'obligation de résoudre un autre différend ; (b) dans la mesure où OpenLoge et les Coordinateurs de Loge choisissent de résoudre de tels différends, ils le feront de bonne foi en se basant uniquement sur les règles et dispositions générales des Services et ne jugeront pas les questions ou revendications juridiques ; (c) la résolution par OpenLoge ou les Coordinateurs de Loge de ces différends sera définitive en ce qui concerne le Site et son utilisation, mais n'aura aucune incidence sur les contestations juridiques ou judiciaires dans lesquelles les Utilisateurs des Services peuvent être impliqués, et (d) vous garantissez OpenLoge et les Coordinateurs de Loge (ainsi que ses actionnaires, sociétés filiales ou affiliés, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et agents) contre toute revendication, toute action et toute demande de dommages et intérêts (directs et indirects), de quelque nature qu'ils soient, connus et inconnus, envisagés ou non, divulgués ou non, découlant de ou en relation avec le règlement des différends relatifs au Site ou aux Services par OpenLoge ou les Coordinateurs de Loge.

#### **ARTICLE 13 DONNEES PERSONNELLES**

Conformément à l'article 32 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 (dite « loi Informatique et Libertés »), les Utilisateurs sont informés que les Données Personnelles les concernant font l'objet d'un traitement automatisé par OpenLoge afin de permettre leur accès au Site et son utilisation. Ces Données sont destinées à un usage interne au Site et seront donc utilisables entre les Membres et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

Conformément aux articles 38 et suivants de la loi « Informatique et Libertés », les Membres disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant et peuvent s'opposer au traitement pour des motifs légitimes. Pour exercer ces droits, il convient de s'adresser par courrier postal à OpenLoge SAS, 58 avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims - info@openloge.fr.

Les Données transmises par le Membre sont conservées pendant toute la durée de son inscription sur le Site OpenLoge.

OpenLoge prend l'ensemble des mesures adéquates afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des Données à caractère personnel traitées.

#### **ARTICLE 14 - RESPONSABILITE DE LA SOCIETE OPENLOGE ET DES COORDINATEURS DE LOGE**

OpenLoge et le Coordinateur de Loge, agissent en qualité d'intermédiaires entre les Demandeurs de Services et les Offreurs de Service.

OpenLoge et le Coordinateur de Loge ne peuvent voir leur responsabilité engagée vis-à-vis des Offreurs de Service et des Demandeurs de Services qu'en cas de manquement dans leur rôle d'intermédiaire, à savoir dans la diffusion des Offres de Services et la transmission des Demandes de Services.

La responsabilité d'OpenLoge et du Coordinateur de Loge à l'égard du Demandeur de Services ne peut être engagée en cas de manquement de l'Offreur de Service dans le cadre de l'exécution du ou des Services et notamment en cas :

- d'inexécution par l'Offreur de Service de ses obligations conformément aux Conditions Particulières de Services annexées aux présentes ;
- de caractère erroné des informations fournies par l'Offreur de Service concernant les Services qu'il propose et publiées sur le Site (description des Services, disponibilités, photographies, prix, compétences, savoir-faire, diplômes, qualifications professionnelles, etc.) ;
- de défaut de qualité et/ou de conformité des Services fournis par l'Offreur de Service au Demandeur de Service ;
- de dommage, de quelque nature qu'il soit, subi par le Demandeur de Service dans le cadre de l'exécution d'un Service,

Les Offreurs de Service en assumant l'entière et exclusive responsabilité délictuelle ou contractuelle vis-à-vis du Demandeur de Services.

En cas de défaillance de l'Offreur de Service dans l'exécution du Service, seul l'Offreur de Service défaillant pourra faire l'objet d'une action en responsabilité intentée par le Demandeur de Services.

En toute hypothèse, en cas de mise en cause d'OpenLoge ou du Coordinateur de Loge dans son rôle d'intermédiaire, sa responsabilité sera limitée au montant de la commande du Demandeur de Service portant sur l'opération litigieuse.

La société OpenLoge intervient en qualité de courtier en ce qu'elle met à la disposition des Membres, une plateforme, ainsi que des outils et moyens techniques permettant la rencontre entre les Demandeurs de Services et les Offreurs de Service en vue de la conclusion entre eux de contrats de prestations de services. La responsabilité de la société OpenLoge est limitée à la fourniture de ces moyens, tels que décrits aux présentes Conditions Générales.

La société OpenLoge agit en son nom personnel et ne passe aucun acte juridique au nom et pour le compte des Membres.

Les Membres reconnaissent avoir les compétences leur donnant les moyens d'apprécier la portée exacte des caractéristiques des Services et de leur adaptation à l'usage auxquels ils sont destinés. De même, les Membres ont conscience des engagements pris en utilisant le site OpenLoge et ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de OpenLoge ou des Coordinateurs de Loge à ce sujet.

Le Membre est averti des aléas techniques inhérents à l'Internet et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, OpenLoge ne sera tenue responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements du Site.

La Société OpenLoge s'efforce d'assurer l'exactitude et de maintenir une mise à jour constante des informations diffusées sur ce Site. Elle se réserve le droit de corriger ou modifier son Contenu, à tout moment et sans préavis. Pour autant, elle ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité des informations et des liens hypertextes proposés sur le Site. Il appartient aux Utilisateurs de vérifier l'information en contactant la Société OpenLoge ou par d'autres moyens. D'une manière générale, la Société ne peut être tenue responsable pour toute imprécision, inexactitude ou omission liées aux informations publiées sur le Site. Il en va de même pour tous dommages résultant d'une intrusion frauduleuse d'un tiers ayant entraîné une modification des informations diffusées sur le Site. Enfin, la Société ne peut être tenue responsable des dommages, directs ou indirects, qu'elles qu'en soient les causes, origines, nature ou conséquences, résultant de l'usage de son Site ou de l'impossibilité d'y accéder, de l'usage d'autres Sites qui lui sont liés par des liens hypertextes.

## **ARTICLE 15 – FORCE MAJEURE**

Les Parties conviennent expressément que OpenLoge ne pourra également être tenue responsable des interruptions du Site ou des dommages liés notamment :

- à un cas de force majeure ou à une décision des autorités ; des événements de force majeure comprennent, sans toutefois s'y limiter, les catastrophes naturelles, les insurrections ou les désordres civils, actes de terrorisme, la guerre ou les opérations militaires, les urgences nationales ou locales, les actes ou omissions d'un gouvernement, les blocus, embargos, restrictions, sanctions, ou ordonnances civiles, de la protection civile, ou des autorités militaires, action ou décret gouvernemental, acte d'un ennemi public, émeute ou conflit civil, pénurie générale des transports, de marchandises ou d'énergie, ou toute autre circonstance semblable, panne des réseaux de télécommunication, conflits sociaux de quelque nature que ce soit, incendie, tremblement de terre ou inondation, grève ou autre conflit du travail, explosion, pandémie ;
- à une interruption de la fourniture de l'électricité ou des lignes de transmissions due aux opérateurs publics ou privés ;
- à une utilisation anormale ou frauduleuse par l'Utilisateur ou des tiers nécessitant l'arrêt de la plateforme pour des raisons de sécurité ;
- à la création par un Utilisateur d'une fausse identité ou d'une fausse information publiée sur le Site ;
- à une intrusion ou à un maintien frauduleux d'un tiers dans le système, ou à l'extraction illicite de données, malgré la mise en œuvre des moyens de sécurisation conformes aux données actuelles de la technique, OpenLoge ne supportant qu'une obligation de moyens au regard des techniques connues de sécurisation ;
- à la nature et au contenu des informations et données créées, transférées et/ou communiquées par l'Utilisateur; plus généralement, OpenLoge ne peut en aucun cas être responsable à raison des données, informations, résultats ou analyses provenant d'un tiers, transmises ou reçues au travers de l'utilisation du Site portant atteinte aux droits de tiers ou qui violent de quelque manière que ce soit la législation en vigueur ;
- à une perte ou retard dans l'acheminement des informations et données, lorsque OpenLoge n'est pas à l'origine de ce retard ;
- au fonctionnement du réseau Internet ou des réseaux téléphoniques ou câblés d'accès à Internet non mis en œuvre par OpenLoge ;
- à une défaillance des serveurs d'hébergement.

L'Hébergeur du Site n'est pas responsable ni ne pourra être tenue responsable d'un Contenu Utilisateur posté sur le Site ou en relation avec les services. Bien que OpenLoge fournisse des règles de conduite et de publications pour les Membres, le modérateur ne contrôle pas et l'hébergeur ne peut pas être tenu responsable de ce que les Membres publient, transmettent ou partagent sur le Site et ne peut pas être tenu responsables de tout Contenu de Site offensif, inapproprié, obscène, illégal ou autrement répréhensible que l'on peut rencontrer sur le Site ou en relation avec du Contenu posté par un Membre. L'Hébergeur ne peut pas être tenu responsable de la conduite, en ligne ou hors ligne, des Membres du Site ou des services.

Le rôle de l'Hébergeur se limite, sur les Contributions des Membres mises en ligne par le biais de la plateforme, à celui d'un hébergeur au sens de l'article 6 de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 21 juin 2004. A ce titre, il n'est pas tenu à une obligation de surveillance des Contenus diffusés via le Site. Il est seulement tenu à une obligation de retrait d'une Contribution manifestement illicite qui lui aura été notifiée selon les modalités prévues par la LCEN.

OpenLoge propose une procédure permettant de signaler un contenu illicite, via la procédure suivante :

- 1° Réunir les preuves de l'information mise en cause (impressions d'écran) ;
- 2° Noter l'adresse complète où l'information est présente sur le Site OpenLoge ;
- 3° Notifier le contenu illicite accompagné des pièces justificatives au modérateur du Site à l'adresse suivante : [info@openloge.fr](mailto:info@openloge.fr);
- 4° A défaut de réponse, réaction ou retrait par le modérateur, le contenu illicite doit être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception à l'Hébergeur à l'adresse suivante : Société Heroku, Inc  
321 11th Street, San Francisco, CA, Etats-Unis

En cas de notification réalisée dans les formes requises, l'Hébergeur s'engage à retirer le Contenu illicite.

OpenLoge se réserve la possibilité de suspendre momentanément l'Accès aux Services OpenLoge, si OpenLoge ou son éventuel prestataire d'hébergement ne peut plus assurer la continuité du service nécessaire au bon déroulement des Services OpenLoge.

OpenLoge est habilitée à faire appel à des sous-traitants pour l'exécution d'obligations résultant des présentes Conditions Générales. OpenLoge est responsable du travail et des services des sous-traitants dans des conditions identiques à celles pour ses propres travaux et services.

## **ARTICLE 16 - AGISSEMENTS INTERDITS**

En tant que Membre du Site, vous vous interdisez de : (1) effectuer, charger, poster, envoyer par e-mail, ou transmettre de quelque façon et avec quelque moyen que ce soit sur le Site ou au moyen du Site un Contenu Utilisateur qui enfreindrait ou violerait les droits d'un tiers, y compris les Droits de Propriété Intellectuelle ou les Informations Protégées d'une personne ; (2) vous faire passer pour une autre personne sans son consentement, y compris vous faire passer pour un employé de OpenLoge ou d'un membre de l'équipe, créer plusieurs comptes enregistrés sur le Site sous plusieurs noms et adresses e-mails différentes, ou faire une fausse déclaration concernant votre affiliation avec une personne ou dénaturer cette affiliation ; (3) effectuer, charger, poster, envoyer par e-mail ou transmettre par quelque moyen que ce soit sur le Site ou au moyen du Site un Contenu Utilisateur qui violerait une loi ou un règlement ; (4) effectuer, charger, poster, envoyer par e-mail ou transmettre par quelque moyen que ce soit sur le Site ou au moyen du Site tout contenu que OpenLoge considérerait, à sa discrétion, comme étant nuisible, ne respectant pas les bonnes mœurs, menaçant, abusif, constitutif de harcèlement, délictuel, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux, irrespectueux de la vie privée d'autrui, haineux, raciste, homophobe ou autrement répréhensible ; (5) effectuer, charger, poster, envoyer par e-mail ou transmettre par quelque moyen que ce soit sur le Site ou au moyen du Site tout Contenu Utilisateur qui contiendrait des virus, des chevaux de Troie, des vers, des logiciels espions, des bombes à retardement, des systèmes d'annulation automatique de messages ou toute autre programme informatique destiné à endommager, interférer de manière préjudiciable, interférer subrepticement ou détourner un système, des données ou informations personnelles; (6) effectuer, charger, poster, envoyer par e-mail ou transmettre par quelque moyen que ce soit sur le Site ou au moyen du Site tout Contenu qui violerait les droits ou obligations prévus par une loi ou par des relations contractuelles ou fiduciaires (tel que des informations internes, des informations exclusives et confidentielles dont vous avez eu connaissance et qui ont été divulguées dans le cadre de relations de travail ou en vertu d'un accord de confidentialité) ; (7) charger, poster, envoyer par e-mail ou transmettre par quelque moyen que ce soit sur le Site ou au moyen du Site de la publicité ou des éléments promotionnels non sollicités ou non autorisés qui apparaissent sous forme de « courriels non sollicités », de « spams », de « chaînes de lettres », de « chaînes pyramidales » ou sous une autre forme de sollicitation que OpenLoge considère, à sa discrétion, de cette nature ; (8) interférer avec ou perturber les Services ou les serveurs ou les réseaux connectés aux Services, ou désobéir aux exigences, procédures, politiques ou règlements des réseaux connectés aux Services ; (9) tenter d'obtenir l'accès au compte ou au mot de passe d'un autre Utilisateur ; (10) « traquer », abuser ou tenter d'abuser ou harceler un autre Utilisateur ; (11) charger un tiers de l'utilisation du Site ou des Services, ou (12) modifier, adapter, désassembler, décompiler ou tenter de découvrir le code source du Site ou l'un de ses algorithmes utilisés pour allouer les gains détenus par chaque Utilisateur. Toute violation des conditions énoncées ci-dessus pourra entraîner la suspension immédiate et permanente de votre compte.

## **ARTICLE 17 VALIDITÉ, MODIFICATIONS ET RÉSILIATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES**

Les présentes Conditions Générales prennent effet à compter de leur publication sur le Site et restent en vigueur jusqu'à leur modification partielle ou totale par la Société. La Société se réserve le droit de modifier unilatéralement les Conditions Générales à tout moment. La Société informera les Membres des modifications par courrier électronique et les invitera à donner leur accord sur les modifications. Concernant les Demandeurs de Services, toute nouvelle confirmation de commande de prestation de Services sera précédée de son acceptation des dernières Conditions Générales applicables.

OpenLoge peut, à son entière discrétion, immédiatement résilier ces Conditions, si (i) un Utilisateur enfreint ces Conditions sans y remédier dans un délai de 8 jours à compter d'une notification écrite (mail, courrier ou tout autre support); (ii) la Société est incapable de vérifier ou d'authentifier les informations fournies par vos soins à OpenLoge ; (iii) ces informations sont ou deviennent inexactes ; ou si (iv) OpenLoge décide à son entière discrétion, d'interrompre l'offre des Services.

TOUTES LES CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS DE GARANTIE ET DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, AINSI QUE LES ENGAGEMENTS CONFIDENTIELS EXPRIMÉS DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS SONT ESSENTIELS À L'ACCORD ENTRE LES PARTIES ET SUBSISTERONT MÊME EN CAS DE RÉSILIATION, D'EXPIRATION OU DE RÉTRACTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS.

## **ARTICLE 18 - INDEPENDANCE RECIPROQUE DES PARTIES**

Les Membres utilisent le Site et les Services proposés sur le Site de manière totalement indépendante et son inscription sur le Site et l'utilisation des Services ne sont pas constitutives, vis à vis de la Société, d'aucune relation de subordination, d'agence, de société de fait ou en participation ou de représentation.

## **ARTICLE 19 - PREUVE**

Compte tenu de la nature de leurs échanges et en particulier de la dématérialisation de leur relation, les parties conviennent que l'ensemble des enregistrements informatiques dans le système d'information d'OpenLoge (fichiers log, messages électroniques, e-mail, etc.) aura, en cas de litige, valeur de preuve.

A ce titre, les Discussions et échanges entre les Membres sont archivés sur les serveurs de la société OpenLoge durant 1 année. Les Demandeurs de Service et les Offreurs de Service sont invités à conserver sur un support durable les éléments de Discussion, les emails de confirmation des commandes et tout autre élément relatif aux relations contractuelles entre Demandeurs et Offreurs de Service.

## **ARTICLE 20 - RENONCIATION, TOLERANCE ET CONTINUITÉ DU CONTRAT**

Il est formellement convenu entre les Parties que toute tolérance ou renonciation de l'une des Parties dans l'application de tout ou partie des engagements prévus aux présentes, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification du présent accord, ni générer un droit quelconque.

Dans le cas où l'une des dispositions des présentes Conditions Générales de Services serait jugée illégale, nulle ou inapplicable, pour quelle que raison que ce soit, cette disposition serait considérée comme ne faisant pas partie des présentes Conditions Générales de Services et n'affecterait pas la validité ni l'application des autres dispositions.

## **ARTICLE 21 - LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS**

Le présent Contrat est soumis à la loi française.

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige relatif à la validité, à l'interprétation, à l'exécution ou à la rupture du présent Contrat.

En application de l'article L156-1 du Code de la Consommation et conformément à l'article R. 156-1 du Code de la consommation, le Membre agissant en qualité de consommateur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle auprès d'un médiateur de la consommation.

Les Parties conviennent de porter le litige devant les Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Reims.

## **ARTICLE - 22 ELECTION DE DOMICILE ET NOTIFICATIONS**

Les avis de OpenLoge peuvent être envoyés à l'adresse email que les Utilisateurs ont indiquée lors de leur inscription aux Services sur le site OpenLoge ou selon tout autre moyen que la société OpenLoge détermine à son entière discrétion à l'attention de l'Utilisateur. Tous les autres avis que les Utilisateurs envoient à la société OpenLoge devront être écrits et envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : OpenLoge SAS – 58 avenue du Général Eisenhower – 51100 Reims.

De convention expresse, toute communication ou notification adressée par la société OpenLoge sera réputée avoir été reçue et lue par l'Utilisateur dans les cinq jours de son envoi. Il appartient donc à l'Utilisateur de mettre à jour et consulter régulièrement l'adresse email, ainsi que les éventuelles coordonnées téléphoniques indiquées au Site lors de son inscription ou de toute modification ultérieure.